

Paris, le 5 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

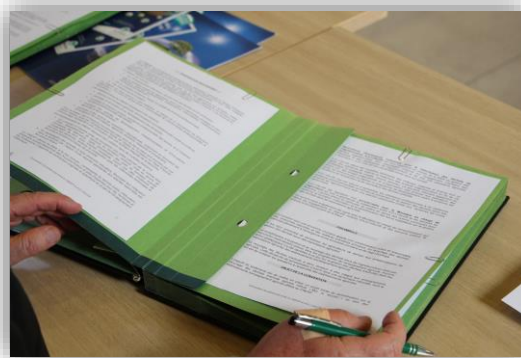
Sensibilisation au recyclage des déchets d'activités agricoles A.D.I.VALOR et le CNEAP, signataires d'une convention de partenariat

La transition vers une économie circulaire appelle une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires. Le recyclage des déchets participe pleinement à l'émergence d'une économie circulaire et de l'agro écologie !

Il est donc primordial de sensibiliser les agriculteurs de demain aux problématiques de gestion des déchets issus des exploitations agricoles.

A.D.I.VALOR et le **CNEAP** s'engagent ainsi dans un partenariat qui vise à mettre en place un **projet pilote de sensibilisation sur le recyclage des déchets d'activité agricole** intitulé « **Moi je recycle !** » au sein des établissements d'enseignement agricole du CNEAP.

Parce qu'il est indispensable que les agriculteurs de demain soient exemplaires dans la gestion de leurs déchets d'exploitation !



En fort lien avec le monde professionnel et les territoires, le **CNEAP fédère 190 établissements de formation** répartis sur la métropole et l'outre-mer.

En formation scolaire, par apprentissage et en formation continue, les équipes pédagogiques et éducatives préparent les apprenants, aux métiers de la nature et du vivant, de la 4^{ème} à l'Ecole d'Ingénieur :

- 50 000 élèves, étudiants et élèves-ingénieurs
- 4 000 apprentis
- 22 000 stagiaires en formation continue pour adultes

Au-delà de leurs missions de formation et d'insertion professionnelle, les établissements du CNEAP constituent de véritables centres de ressources et un réseau d'employeurs.

Plus d'information sur www.cneap.fr

Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la Valorisation des déchets de l'agrofourniture, A.D.I.VALOR est l'éco organisme en charge de la filière de gestion des déchets d'agrofourniture.

Son organisation s'appuie sur l'**engagement volontaire** des **industriels, des distributeurs** de l'agro fourniture, de **300 000 exploitants agricoles** « recycleurs » et du soutien des Chambres d'Agriculture et du réseau FNSEA. La ferme France est aujourd'hui exemplaire dans la gestion de ses déchets (collecte et recyclage des emballages et plastiques usagés).

A.D.I.VALOR est signataire d'un **accord-cadre avec le Ministère en charge de l'agriculture**.

Plus d'information sur www.adivalor.fr

Contacts presse : CNEAP - **Maud ADAM** - 01 53 73 74 26 - maud.adam@cneap.fr

A.D.I.VALOR - **Pierre de LEPINAU** - 04 72 68 93 80 - p.delepinau@adivalor.fr